

Les bienfaits de la sanctification du dimanche

Publié le 23 février 2021
Abbé Grégoire Molin
4 minutes

La sanctification du dimanche et des fêtes a une importance considérable, que ce soit du point de vue individuel ou social.

Tu sanctifieras le jour du Seigneur » : ce précepte divin, donné à Moïse dans l'Ancien Testament, de consacrer un jour par semaine pour rendre un culte à Dieu, notre Créateur et Sauveur, a été, dès les temps apostoliques, réaffirmé par la Sainte Eglise qui en fixa le contenu précisément. Ainsi il nous est demandé d'assister à la messe tous les dimanches et fêtes d'obligation (en France : Noël, Ascension, Assomption, Toussaint) et de s'abstenir des œuvres serviles qui détournent notre esprit de Dieu.

Or bien tristement, nos gouvernants, prétextant la protection de la vie et la sécurité de chacun, se sont attaqués (volontairement ou involontairement, qu'importe) à ce commandement de Dieu, qu'il s'agisse de l'assistance à la messe dominicale ou de la cessation des œuvres serviles. Ils ont rendu l'assistance à la messe impossible pour beaucoup, la messe regardée sur un écran ne permettant pas de satisfaire au précepte ; ils ont permis et encouragé le travail du dimanche, situation qui risque de s'établir durablement, pour compenser un peu les pertes que les commerçants ont eu à subir pendant le confinement.

Pourtant, mis à part le fait que nous rendons, par ce précepte, un culte à Dieu en justice, la sanctification du dimanche et des fêtes a une importance considérable, que ce soit du point de vue individuel ou social.

Elle nous permet tout d'abord de nous reposer d'une semaine bien souvent très chargée et épuisante, comme Dieu nous en a montré l'exemple en se reposant le 7 jour de la création du monde, suivant le récit du livre de la Genèse.

Elle est également un précieux secours pour notre vie spirituelle car nous avons ainsi plus de temps pour vaquer aux affaires de Dieu, pour prier, réciter notre chapelet, lire un chapitre ou deux d'un livre de spiritualité, penser à Dieu en contemplant sa création. « Ne savez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père ? » disait Notre-Seigneur à ses parents qui le trouvaient enfin au Temple après trois jours de recherche.

Elle favorise grandement la vie de famille, parents et enfants pouvant se retrouver pour quelques activités ludiques (promenade en famille, jeux de société...). Elle permet ainsi de souder le foyer, de prendre le temps de discuter, de penser à autre chose que le travail, de passer de bons moments avec les enfants, de se déconnecter...

Plus encore, elle manifeste l'aspect extérieur et social du culte divin à travers la vie de paroisse et tous ses bienfaits. La religion en effet n'est pas réservée à la sphère privée et intérieure, mais elle doit avoir une dimension communautaire pour être à la mesure de l'homme, animal social. Ainsi, comme l'explique Pie XII, centrée sur son église et sous l'autorité du prêtre responsable, la paroisse, qui est l'Eglise implantée sur un sol avec ses traditions et ses richesses, revêt pour la vie sociale une très grande importance. La paroisse en effet développe la charité fraternelle entre tous ceux qui se rassemblent autour du même autel pour adorer le même Dieu, Un et Trine, qui est Charité. Elle soude les familles entre elles, favorise l'entraide mutuelle par les associations de bienfaisance et unit les fidèles les uns aux autres par les liens de l'amitié.

C'est pourquoi, à la vue de tous ces bienfaits qu'apporte le précepte de la sanctification du dimanche

et des fêtes (Dieu n'exige rien en effet qui ne soit pour notre bien), défendons avec force et générosité ce commandement divin largement oublié de nos jours. Il en va de l'honneur de Dieu, mais également, subordonné à cela, de l'équilibre, de la santé spirituelle et physique des membres de la famille et de la cité.

Abbé Grégoire Molin

Illustration : *Promenade dominicale*, Ludwig Knaus

Source : [Notre-Dame d'Aquitaine n°67](#)